

Fiche d'information réservée aux propriétaires

Votre vétérinaire traitant vous adresse à la Clinique VétoParis 15 pour une consultation, la réalisation d'examens complémentaires et/ou une hospitalisation, selon un principe de référé.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous promettons d'administrer les meilleurs soins à votre compagnon.

Sauf nécessité médicale, notre intervention se limitera aux motifs indiqués par votre vétérinaire, et votre animal ne pourra être reçu à nouveau à la clinique VétoParis 15 qu'à sa demande. C'est grâce à cet engagement que nous pouvons travailler avec votre vétérinaire traitant en toute confiance.

Notez qu'une consultation avec un de nos vétérinaires est nécessaire avant toute réalisation d'examens complémentaires.

Pour le bon déroulement de ces examens, votre animal devra être présenté à jeun depuis la veille au soir 22h pour la nourriture, et depuis 3 heures pour l'eau.

Munissez-vous de tous les résultats d'examens réalisés (bilan sanguin, radiographies, etc.) et des ordonnances prescrites par votre vétérinaire traitant.

Dans le cas où une anesthésie générale serait nécessaire (réalisation d'un scanner, d'une endoscopie, autre) votre animal vous sera rendu en fin d'après-midi pour la bonne surveillance de son réveil.

Les moyens de paiements acceptés sont la carte bancaire ou les espèces, les paiements par chèque ne seront pas acceptés.

Accès à la clinique

123 rue de l'Abbé Groult 75015 PARIS

- o Métro :  Stations Convention et Vaugirard
- o Bus :   Place Charles Vallin
  Brancion – Vouillé
  Abbé Groult
 Alleray – La Quintinie
- o Tram :  Arrêt Georges Brassens
- o Voiture : Sortie périphérique Porte de Versailles

